

52ème Circuit de Wallonie –VILLE DE CHARLEROI le 27 mai 2018

RÈGLEMENT

ARTICLE 1. ORGANISATION

Le 52ème Circuit de Wallonie est organisé par le ROYAL COURRIER SPORT BAULET sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale, de la Royale ligue Vélocipédique Belge et de la Fédération Cycliste Wallonie Bruxelles. Elle se dispute le 27 mai 2018 dans le cadre de la LOTTO TOP COMPETITION U25.

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux coureurs des catégories élites hommes et **moins de 25 ans**. Elle est inscrite au calendrier UCI. L'épreuve est classée en classe M.E.1.2 Conformément au règlement UCI, elle attribue les points suivants: 40 Pts, 30Pts, 25Pts, 20Pts, 15Pts, 10Pts, 5Pts et 3Pts aux 10 premiers coureurs classés selon article 2.10.008 Barème des points applicable - Classement final des épreuves des calendriers continentaux Classe 2.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes:

Equipes Continentales Professionnelles UCI Belges

Equipes Continentales Pro UCI étrangère (Max 2)

Equipes Continentales UCI

Equipes Nationales

Equipes Régionales

Equipes de Club

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, le nombre de coureurs par équipe est de minimum 6 et de maximum 7 coureurs, suivant l'article 2.2.002 le nombre maximum de coureurs est limité à 175 partants.

ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tiendra, le 27 mai 2018 au Complexe de l'Asie rue de l'Asie 4 à Marcinelle.

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se font à la permanence de 9h00 à 10H.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement UCI, en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée à 10H15 et aura lieu au Complexe de l'Asie rue de l'Asie 4 à Marcinelle.

La permanence d'arrivée se tient, le 27 mai 2018 à l'issue de l'épreuve et les 2 heures suivantes au Garage R.Leone Rue des cerisiers à Mont Sur Marchienne.

ARTICLE 5 RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence 164,63125 canal 1 du réseau du team Telecom de la RLVB

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par le team FSA / Vision Race Support Benelux.

Le service est assuré au moyen de 3 voitures et une moto

ARTICLE 7. DELAIS D'ARRIVÉE

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec le directeur de course (organisateur).

ARTICLE 8. CLASSEMENTS

Le classement individuel au temps sera établi.

ARTICLE 9. PRIX

Les prix suivants sont attribués:

1er: 2425€ 2ème: 1210€ 3ème: 607 € 4ème:305€ 5ème: 240€ 6ème: 180€ 7ème:180€ 8ème :118€

9ème :118€ Du 10 au 20ème :57 €

ARTICLE 10. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu au garage R.Leone avenue des cerisiers à Mont-Sur- Marchienne.

ARTICLE 11. PROTOCOLE

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement UCI, les coureurs suivants doivent se présenter au podium protocolaire :

Le Vainqueur de l'épreuve ainsi que le 2° et le3°

Le premier Wallon (sera annoncé par le speaker)..

Le premier classé, à l'issue de l'épreuve au classement de la LOTTO WALLONIA CUP.

Ils se présenteront dès leur arrivée au podium protocolaire, situé près de la ligne d'arrivée.

ARTICLE 12. SECURITE

Les coureurs et les véhicules suiveurs ainsi que les véhicules de la caravane publicitaire sont tenus de respecter le code de la route et les instructions de la police fédérale. Une équipes de 25 signaleurs mobiles drapeaux jaunes seront également présent.

Deux ambulances médicalisées et 1 médecin suivront l'épreuve..

ARTICLE 13. PENALITES

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

ARTICLE 14. ENVIRONNEMENT

Une zone de récolte des déchets sera établi après le ravitaillement entre le kilomètre 61,5 et 63.

Information

Envoi des inscriptions :

A l'adresse du Secrétaire Monsieur Eric Vandenberg
rue Trieu d'Alvaux, 49 – B-6224 Wanfercée-Baulet
Tél./Fax. +32 494/11.43.99
Mail: eric.vandenberg@circuitdewallonie.be

Directeur de course :

La Paglia Franco – GSM:+32 475/87.98.91

Dossard et plaque de cadre :

Dimanche 27 mai de 9h00 à 10h00.
Complexe de l'Asie, 4 rue de l'Asie à Marcinelle.

Réunion des directeurs sportifs :

Dimanche 27 mai à 10h15.
Complexe de l'Asie, 4 rue de l'Asie à Marcinelle.

Réunion sécurité avec WPR et Police de Charleroi :

Dimanche 27 mai à 10h40
Complexe de l'Asie, 4 rue de l'Asie à Marcinelle.

Signature feuille de départ :

Dimanche 27 mai de 11h15 à 12h00.
Podium près du Show-Room R.Leone
Avenue des cerisiers à Mont sur Marchienne. Par équipe

Permanence :

Dimanche 27 mai de 9h00 à 10h00.
Complexe de l'Asie, 4 rue de l'Asie à Marcinelle.
Tél. : +32 494/11.43.99

Distance et heure de départ :

176,4 km et le départ en cortège à 12h15

Ravitaillement poste fixe :

Kms 60 sur l'avenue Léopold III, route N27 à Personnes Lez Binche.
Kms 122 à chaussée de Thuin à Mont Sur Marchienne.

Services de sécurité :

Escorte motocycliste de la Police Fédérale (WPR).
Police communale de Charleroi et la Police fédéral.
Equipe de 25 Motos drapeaux jaunes.

Vestiaires départ :

Complexe de l'Asie, 4 rue de l'Asie à Marcinelle.

Vestiaires arrivée:

Complexe de l'Asie, 4 rue de l'Asie à Marcinelle.

Déviation des voitures :

+/- 1200 mètres avant la ligne d'arrivée A droite puis gauche par la R3 (suivre le fléchage).

Arrivée : Prévue vers 16h30.

Résultat / Permanence arrivée : Rue des cerisiers Garage R.Leone à Mont Sur Marchienne.

Contrôle antidopage : Rue des cerisiers Garage R.Leone à Mont Sur Marchienne.

Médecin de course : Docteur Meert : +32.474/92.52.13

LISTES DES CENTRES HOSPITALIERS

1) IMTR

Rue de Villers, 1
6280 Loverval
+32 71/10.21.11

2) GRAND HOPITAL DE CHARLEROI

Site Notre Dame – Grand Rue, 3
6000 CHARLEROI
+32 71/10.21.11

3) CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DU TIVOLI

Avenue Max Buset
7100 LA LOUVIERE
+32 64/27.61.11

4) CENTRE HOSPITALIER DE Lobbes

Rue de la nation, 25
6540 Lobbes
+32 71/59.92.11

Circuit de Wallonie-Ville de CHARLEROI 27 MAI 2018

KILOM.

UNE ORGANISATION DU ROYAL COURRIER SPORT BAULET
LOCALITES

MOYENNE

		MONT S/MARCHIENNE		
KM -	KM +		40Km/h	44Km/h
176,9	0,0	MONT S/ MARCHIENNE	Devant le garage "JAGUAR" Roberto LEONE sur la N577 rue de Marcinelle	12h15 12h15
176,9	0,0	MONTIGNY LE TILLEUL	AG,route de Bomerée , DEPART OFFICIEL	
174,8	2,1		Route du M de bomerée traverser 1°RP tout droit	12h18 12h17
172,6	4,3		Au 2° RP tout droit	12h21 12h20
170,4	6,5	GOZEE	Place de Gozée À Droite Rue de Thuin	12h24 12h22
166,7	10,2	THUIN	Tout droit par le centre et contourner par les ramparts passer sur le canal	12h30 12h28
162,9	14,0		Remonter par la N59 direction de Lobbe toujours tout droit	12h35 12h32
161,2	15,7	LOBBES	Traverser les Ronds Points direction Anderlues N59	12h38 12h35
156,9	20,0	ANDERLUES	Carrefour N90/N59,carrefour tout droit,	12h45 12h41
154,3	22,6	PIETON	Rester sur la N59	12h50 12h45
150,9	26,0	MORLANWELZ	Tout droit sur la N59 direction Chapelle Lez Herlaimont	12h54 12h49
149,9	27,0	CHAPELLE LEZ HERLAIMONT	Rester sur la route N59, Traversée du Rond Point "Marie la guerre", tout droit dir. Nivelle/Seneffe	12h58 12h53
144,7	32,2	SENEFFE	Tout Droit sur la N59 jusqu'au 3° ronds points prendre la 4° sorties rue Jean Perrin tout droit jusqu'au bout puis droite drève de la courte au bois AD N27 jusqu'au Rond Point à Gauche N59	13h03 12h58
139,9	37,0	FELUY	Tout Droit sur la N59 traverser le RD et toujours Tout droit	13h08 13h03
138,0	38,9	MARCHE LEZ ECAUSSINES	Turner AG puis entrer dans la Zone industrielle FELUY zone C, Rue de la Ghellerée, chemin Royale, chaussée de la Résistance, Rue Pierre Lefèvre	13h12 13h07
132,3	44,6	BESONRIEUX	AG direction Bois de courrière, rue de Mignault, rue de l'Yser	13h20 13h15
128,8	48,1	HOUDENG GOEGNIES	Chemin de Familleureux, gare autoroutière tout droit	13h25 13h19
126,9	50,0	HOUDENG GOEGNIES	Rue du cimetière tout droit place des trieux AD aux feux puis chaussée Pont du sart Tout Droit	13h29 13h22
124,6	52,3	HOUDENG AIMERIES	Tout Droit jusqu'au rond point du canal ensuite AG direction N55 Vers Trivière.	13h35 13h27
119,6	57,3	TRIVIERE	Continuer tout droit aux feux sur la N55	13h42 13h33
118,1	58,8	PERONNES LEZ BINCHE	Au Rond Point 1° a Droite Avenue Léopold III N27 toujours tout droit au fond AG sur N90 direction Binche ZONE RAVITO	13h45 13h36
113,9	63,0	WAUDREZ	Tout Droit sur la N90 route de Mons, traverser le Rond Point Tout Droit	13h50 13h40
111,8	65,1	BINCHE	deuxième rue AG Rue de la Pepinière (Rue en Pavé) Tout Droit suivre Rue des Pastures AD Rue de Ressaix AD avenue Vanderpepen au 1° Feu AG direction Merbe le Château	13h53 13h43
110,2	66,7	BUVRINNE - ESTINNES	Tout droit Rue de Merbes	13h55 13h45
101,5	75,4	MERBES LE CHÂTEAU	Rue de Merbes, Route Provinciale, Rue de Binche, Rue du Moulin suivre N561	14h09 13h57
98,5	78,4	ERQUELINNES	Suivre rue Saint Martin jusqu'au rond point AG	14h12 14h00
96,1	80,8	SOLRE SUR SAMBRE	Tout droit N40 Direction Beaumont	14h16 14h03
93,1	83,8	MONTIGNIES St-CHRISTOPHE	suivre route de Mons N40 Direction Beaumont	14h18 14h05
92,0	84,9	THRIMONT	Rond Point 1° AD	14h22 14h09
87,7	89,2	BEAUMONT	Avant l'entrée de la ville a gauche rue de la régence AG rue de l'esplanade et AG N40 direction philippeville suivre chaussée Fernand Delière, route capitaine,	14h30 14h16
85,7	91,2	SOLRE ST GERY	Tout droit direction N40	14h34 14h20
83,1	93,8	BARBENCON	suivre N40 Chaussée de philippeville, chaussée de Beaumont.	14h36 14h22
78,4	98,5	BOUSSU LEZ WALCOURT	A Gauche direction Fontenelle	14h45 14h30
76,9	100,0	FONTENELLE	Rue de Fontenelle, Rue de Boussu	14h48 14h33
74,9	102,0	MERTENNE	toujours tout droit Traversée de Fontenelle puis direction Mertenne	14h51 14h36
71,4	105,5	ROGNEE	AD Direction Berzée, rue Bouvin AD à la sortie de Rognée dir Thy le Château	14h56 14h40
67,9	109,0	THY-LE-CHÂTEAU	AG Rue du Moulin de Thy AD Chemin des Meuniers AG rue des tourterelles, rue pairelle AG rue des carrossiers tout droit rue des Monthys 2° à Gauche sur la rue de Monthys rester sur sa droite et puis AD rue de Namur	15h03 14h46
66,3	110,6	NALINNES	AG rue de Nalines, rue Lavallo, rue du docteur Fernand Dufour, AG place du centre, AG rue du Dépôt AD rue de Marcinelle AG Chemin du Haut Bruard tout droit	15h05 14h48
59,7	117,2	HAM SUR HEURE	tout droit rue de Nalines, 2° à AD au RP rue des déportés, rue de Jamioux au bout droite à droite chaussée de thuin	15h14 14h55
54,0	122,9	MONT-SUR-MARCHIENNE	Chaussée de Thuin 1 er passage sur la ligne d'arrivée	15h20 15h
			AD, rue de la bruyère, AD rue de Nalinne, AG rue du Sanatorium au Rond Point a droite rue des septes petites	15h24 15h04
		HAM SUR HEURE	AD rue de nalines, 2° à AD au RP rue des Déportés, rue de Jamioux au bout tourner à droite Chaussée de Thuin	15h28 15h08
43,2	133,7	MONT-SUR-MARCHIENNE	Chaussée de Thuin 2 er passage sur la ligne d'arrivée	15h35 15h13
			AD, rue de la bruyère, AD rue de Nalinne, AG rue du Sanatorium au Rond Point a droite rue des septes petites	
		HAM SUR HEURE	AD rue de nalines, 2° à AD au RP rue des Déportés, rue de Jamioux au bout tourner à droite Chaussée de Thuin	
32,4	144,5	MONT-SUR-MARCHIENNE	Chaussée de Thuin 3 er passage sur la ligne d'arrivée	15h50 15h26
			AD, rue de la bruyère, AD rue de Nalinne, AG rue du Sanatorium au Rond Point a droite rue des septes petites	
		HAM SUR HEURE	AD rue de nalines, 2° à AD au RP rue des Déportés, rue de Jamioux au bout tourner à droite Chaussée de Thuin	
21,6	155,3	MONT-SUR-MARCHIENNE	Chaussée de Thuin 4 er passage sur la ligne d'arrivée	16h05 15h39
			AD, rue de la bruyère, AD rue de Nalinne, AG rue du Sanatorium au Rond Point a droite rue des septes petites	
		HAM SUR HEURE	AD rue de nalines, 2° à AD au RP rue des Déportés, rue de Jamioux au bout tourner à droite Chaussée de Thuin	
10,8	166,1	MONT-SUR-MARCHIENNE	Chaussée de Thuin 5 er passage sur la ligne d'arrivée	16h20 15h52
		HAM SUR HEURE	AD rue de nalines, 2° à AD au RP rue des Déportés, rue de Jamioux au bout tourner à droite Chaussée de Thuin	
0,0	176,9	MONT-SUR-MARCHIENNE	ARRIVEE	16h35 16h05